

SAINT-VIANCE ■ La start-up API-Attitude, hébergée à Novapôle, sur la zone de la Nau, lutte contre le mal de dos

Le gilet qui empêche le mauvais geste

Le mal de dos n'est pas sans poser de problème au sein des entreprises. Pour prévenir, Henri Vouters commercialise un gilet qui permet aux manutentionnaires d'adapter leur posture.

Laetitia Soulier

Henri Vouters est dirigeant d'une start-up API-Attitude qui propose de la formation en prévention santé au travail mais aussi, qui commercialise un gilet bon pour le dos. Une problématique sur les traumatismes dorsaux-lombaires qu'Henri Vouters connaît bien. Dans une précédente vie professionnelle, il était chef de quai chez Géodis dans le Gard.

Buzz ou vibreur

« Je manageais une équipe logistique », explique celui qui est venu s'installer en Corrèze en 2015. Les problèmes de dos, un mal auquel sont confrontés nombre d'entreprises. « 28 % des arrêts maladies sont liés au mal de dos », explique-t-il. Aussi, l'autodidacte a eu l'idée d'un gilet pédagogique qui permet aux manutentionnaires d'adopter les bon-



BONNES POSTURES. Lorsque le dos est trop sollicité, un avertisseur sonore se déclenche. PHOTO FRÉDÉRIC LHERPINIÈRE.

nes attitudes posturales.

Ce gilet jaune ou orange est équipé d'une pochette qui est positionnée sur le dos. En cas de mauvais geste, un buzz ou une vibration se déclenche. Un avertisseur sonore pour si-

gnaler à l'ouvrier que sa position n'est pas la bonne ! Ainsi, au lieu de se baisser brutalement vers l'avant, le manutentionnaire devra fléchir les jambes.

Comment ça marche ? Le

gilet est doté d'un détecteur d'inclinaison. « Il y a un coupleur de piles et une bille de métal qui roule et fait contact avec une plaque de métal », explique le gérant. Le buzz ou le vibreur est un rappel à

l'ordre. « Un ange gardien », préfère le dirigeant qui commercialise son outil pédagogique auprès de grandes sociétés comme Géodis, UPS, Castorama, Leroy-merlin, Amazon... « Cela peut

intéresser toutes les sociétés respectueuses de la santé du travailleur, qui ont un management qualité », avance-t-il.

Henri Vouters a vendu 7.000 gilets à 43 € l'unité HT. L'« homme-orchestre » d'API-Attitude, comme il se définit, fait l'assemblage des composants, fabrique les pochettes et confie à l'Adapei de la Corrèze la couture des scratchs.

Hébergé à Novapôle, à Saint-Viance, depuis le mois d'octobre 2018, Henri Vouters bénéficie d'un précieux accompagnement de la CCI et espère se développer en local. « Mon objectif, c'est d'embaucher dans l'année », espère l'entrepreneur qui aimerait s'adjointre les services d'un commercial, d'un salarié polyvalent pour faire de l'assemblage et de la couture mais aussi d'un formateur. « J'ai plein d'idées mais le manque de moyen humain est un frein à mon développement », regrette Henri Vouters qui a aussi en attente une plateforme de E-learning sur la prévention de la santé au travail. ■

FLEURISSEMENT

Vingt-quatre communes bien fleuries ont reçu leur label



CÉRÉMONIE. Remise des prix aux lauréats.

Le label départemental des villes et villages fleuris a été remis voilà quelques jours. Les lauréats sont :

Trois fleurs : Ayen, Brive, Ussel.

Deux fleurs : Affieux, Allasac, Beynat, Bort-les-Orgues, Concèze, Cublac, Meymac, Naves, (Objet 2^e fleur obtenue en 2019), Saint-Ybard, Tulle.

Une fleur : Beaulieu-sur-Dordogne, Beysnac, Cosnac (label obtenu en 2019), Gimel-les-Cascades, Malemort-sur-Corrèze, Objat, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Mexant, Seilhac, Uzerche.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du label animé par le conseil national des villes et villages fleuris (CN VVF). Créé

pour récompenser les efforts de fleurissement menés par les collectivités locales, le label a désormais pour vocation d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et plus largement de contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Ce label demeure sélectif et le titre très convoité doit s'intégrer dans une politique globale d'aménagement et dans une perspective de développement durable de la commune.

Les critères de jugement s'appuient notamment sur la qualité et la variété du fleurissement, la gestion de l'eau, des déchets, la réduction voire la suppression des produits phytosanitaires... ■

POLITIQUE ■ LREM participe au Grand débat avant de s'attaquer aux élections

Se mettre en marche pour les municipales

La République en marche souhaite, elle aussi, apporter sa pierre à l'édifice du Grand débat national.

Car au vu des événements de ces dernières semaines, « l'urgence est de se reparler », estime la référente départementale de la Corrèze Patricia Bordas. « C'est bien le moment de venir discuter. Ce mouvement (NDLR des Gilets jaunes) est salubre car révélateur d'une grande incompréhension », estime-t-elle, persuadée que des « inflexions » naîtront des propositions.

Avant une réunion fermée qui a réuni adhérents et sympathisants salle Dumazaud à Brive vendredi soir, LREM 19 a tenu un comité politique de 25 personnes, parmi lesquels des élus corréziens. Pierre Person, député de Paris et délégué général adjoint de LREM, était présent. Ce comité politique a pour mission, à l'issue du grand débat, de se plonger dans les élections européennes et de « discuter de la stratégie des municipales ». En ligne de mire, les trois villes les plus importantes du dé-



RESPONSABLES LREM. Les députés Christophe Jerretie et Pierre Person en compagnie de la référente départementale Patricia Bordas. PHOTO L.S.

partement, Brive, Tulle et Ussel. « On fera des propositions de candidatures à la commission nationale d'investiture ». Il faudra auparavant, définir un projet pour chaque ville, regarder s'il s'inscrit dans une offre politique déjà présente et « dont les valeurs sont celles de LREM », le cas échéant faire des alliances et sinon présenter une liste. Qui dit liste, dit candidats. « Je

vais inciter à ne pas rentrer en politique comme ça », indique Patricia Bordas qui pense à « des formations » pour ceux et celles qui ne sont pas issus de ce milieu.

Une permanence physique à Brive

Les prochaines échéances électorales seront appuyées par l'ouverture d'une permanence physique à Brive, dont le bail sera signé en février, et

qui sera opérationnelle en mars. La première permanence de France ! « L'objectif, c'est de s'implanter localement, reconnaît Pierre Person, délégué général adjoint, dans un département où il faut être présent. La conquête électorale passe par là ». Le moyen aussi d'être cohérent et de faire le lien entre la politique nationale et locale. ■

Laetitia Soulier